

# L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS

Marie-Claire Durand Guiziou  
Universidad de Las Palmas de G.C.

L'implicite ou les implicites, le mot étant souvent employé au pluriel fera l'objet de notre intervention. Mais pourquoi ce sujet? A quoi répond-il? Marianne Lederer et Danika Seleskovich affirmaient déjà dans leur sacro-saint ouvrage *Interpréter pour traduire* (1) (p. 37) que

*“En conditions normales de communication, on est toujours en condition de savoir plus ou moins partagé: le locuteur n'énonce jamais ce qu'il veut faire comprendre, il ne dit que le non-connu, le récepteur complétant de lui-même ce qu'il sait déjà”.*

Il s'avère donc que le récepteur ou lecteur se trouve presque toujours dans l'obligation de compléter le message comme si on lui présentait un texte à trous. Tout ce qui n'a pas été expressément dit ou écrit, doit être restitué par l'interlocuteur, le lecteur.

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2) pour sa part, relève qu' *“on ne parle presque jamais directement”*. Notre réflexion sera donc la suivante: Comment ne pas mettre en garde nos futurs traducteurs ( qui sont amenés à effectuer l'exégèse du texte pour ensuite le traduire), contre l'apparente simplicité des textes (pragmatiques ou autres)? Car, comme l'affirme Geneviève Zarate (3)

*“Derrière la trivialité du quotidien circule l'implicite; il est présent derrière l'insignifiance apparente des interactions sociales”.*

Il n'existe évidemment pas de formule magique pour dévoiler tous les implicites d'un texte. Le bagage culturel de l'étudiant, sa compétence encyclopédique ajoutés à sa connaissance de la langue (compétences linguistique et discursive dont nous parlerons plus loin) sont indispensables pour aborder ce surcroît de travail interprétatif.

C'est donc dans la pratique interprétative ou exégèse des textes telle que nous allons la considérons dans ce exposé que nous pensons pouvoir préparer nos étudiants à développer des techniques et des compétences adéquates pour élucider les implicites dans le discours. Nous entrons d'emblée dans la pragmatique, la socio-linguistique voire l'ethnologie.

La partie théorique va s'efforcer de

- a) définir l'implicite
- b) d'étudier les différents moyens ou compétences qui permettent de le décrire.
- c) d'expliquer pourquoi le scripteur a recours à l'implicite dans le discours et dans quels discours en particulier.

La partie pratique propose l'analyse d'un texte de presse. Il s'agit d'une des rubriques quotidiennes que la journaliste Claude Sarraute écrit à la dernière page du journal *Le Monde*. Ce billet intitulé "**Une idée sublime**" date de novembre 1989. Nous en avons fait l'exégèse à l'aide de paratextes ou textes parallèles traitant le même sujet sous un jour (point de vue) différent et qui ont été publiés au même moment dans le même journal. ( Voir annexes).

### **L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS ET COMMENT LE DEFINIR?**

La définition la plus simple nous est donnée par Grice (4). Grice oppose implicite à explicite en soulignant que **explicite** signifie "to tell something" (dire quelque chose), tandis que **implicite** serait "To get someone to think something" (induire quelqu'un à penser quelque chose). Soulignons au passage le lien étroit entre cette définition de l'implicite et l'effet perlocutoire d'un acte de langage reconnu par la pragmatique linguistique et tout particulièrement par Austin (5).

Pour sa part, C. Kerbrat-Orecchioni souligne que les contenus implicites (présupposés et sous-entendus) ne constituent pas en principe le véritable objet du dire, tandis que les contenus explicites correspondraient en principe toujours, à l'objet essentiel du message à transmettre.

Geneviève Zarate(6), rappelle qu'

*"Il y a implicite quand, en faisant référence à quelque chose, on se tait sur l'essentiel"*

et enchaîne en soulignant que le lecteur /interlocuteur doit procéder à compléter ce qui n'a été qu'ébauché; son décodage (celui du récepteur il s'entend) sera d'autant plus parfait qu'il partagera avec le scripteur/émetteur un savoir, une mémoire collective.

L'implicite serait donc une allusion qui doit être déchiffrée (décodée) mais il est également une adaptation à l'énonciateur. Nous l'avons anticipé dans notre introduction, l'implicite représenterait donc une continuité avec le déjà fait, le déjà dit et exigerait de la part du décodeur une mise en hypothèse. Le décodeur devra, à tous moments s'adapter à la situation donnée. Comment sinon prélever ce qui relève du silence, du demi-mot, de l'allusion, du sous-entendu, voire du jeu de mots? Le lecteur/décodeur devra sans relâche suivre les règles du jeu imposées par l'encodeur. Si le locuteur ne capte pas les allusions, les sous-entendus, nous arrivons à une situation faussée (tronquée): la communication ne passe plus ou du moins, elle ne passe pas telle que l'aurait voulu l'émetteur, elle peut donner lieu à des équivoques, à des quiproquos, situations qui ont leur charme et qui ont même été largement mises à profit dans le théâtre (Pensez aux pièces de Beaumarchais *Le jeu de l'amour et du hasard* ou à l'oeuvre d'Edmond Rostand *Cyrano de Bergerac*).

Il est clair que l'implicite relève du contrat. Geneviève Zarate (7) va plus

avant encore dans cette direction quant elle affirme que

*“L’implicite ordonne le quotidien en imposant de façon clandestine une vision du monde”.*

Nous terminerons ce choix de définitions sur l’implicite en rappelant un extrait d’un article de Searle, de 1982 et intitulé “Indirect Speech Acts” (8)

*“(…) Un locuteur peut, en énonçant une phrase vouloir dire autre chose que ce que la phrase signifie, comme dans le cas de la métaphore, ou il peut vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, comme dans le cas de l’ironie, ou encore il peut vouloir dire ce que la phrase signifie et quelque chose de plus (...)*

Nous constatons donc que ce locuteur dont parle Searle devra sans nul doute faire appel à des moyens linguistiques pour exprimer cette “autre chose” ou “ce contraire” ou “ce surplus d’information”. La langue, par le biais de la rhétorique, met en effet à la disposition du locuteur toute une panoplie de tropes. C’est ainsi que va s’instaurer en quelque sorte une complicité, une oeillade avec l’interlocuteur, car, celui-ci, rappelons-le, est censé compléter tout ce que le discours contient d’inarticulé, d’ébauché et d’inachevé. S’il est clair que l’implicite implique chez le décodeur un calcul par anticipation ( inférences, présupposés, sous-entendus etc.), il s’avère tout aussi certain que l’implicite relève de la ruse et c’est encore Geneviève Zarate (9) qui le souligne:

*“L’implicite fonde son existence sur la duplicité.”*

Dans une situation donnée tout ce passe comme si le locuteur fouillait dans le lot de références qui lui sont familières pour en extirper celles qu’il suppose partagées par son interlocuteur. C’est pourquoi G. Zarate (10) insiste sur le fait que le fonctionnement de l’implicite - qu’elle définit alors comme implicite culturel - sous-entend une organisation de la réalité. Il présuppose un ensemble d’opinions et de croyances qui se donnent comme discutables. L’implicite entraîne une adhésion immédiate à une certaine vision du monde.

Après ces quelques définitions nous nous occuperons à présent de découvrir les STRATEGIES que le lecteur - et en l’occurrence nos étudiants - doivent développer pour décoder dans toutes ses dimensions le message exprimé à mots couverts. En effet, le savoir partagé dont parle G. Zarate n’est pas toujours aussi partagé que le suppose l’émetteur ( nous avons parlé tout à l’heure de quiproquos et d’équivoques), en particulier lorsqu’il s’agit d’étudiants de langue étrangère en proie à un texte destiné à un public français.

Dans un premier temps, et c’est le cas pour notre texte, il peut être intéressant d’avoir recours aux paratextes et au contexte si le co-texte est trop énigmatique. En ce qui nous concerne, notre texte s’insère dans un contexte qui, à la date où l’article a été publié (nov. 89), pouvait être connu des lecteurs du *Mon-*

de: la grève des transports en France. Tous les journaux français en parlaient et les médias faisaient écho du problème, bref la nouvelle était largement diffusée. Pour nos étudiants qui se retrouvent, malgré tout, parfois à l'écart (ou en dehors) du contexte situationnel, il est possible d'avoir recours aux paratextes que nous leur proposons avec l'article à analyser. Il s'agit d'articles parus dans le même journal ou d'autres quotidiens et qui traitent le même sujet sous un angle différent. L'importance du paratexte de par sa complémentarité et sa redondance par rapport au texte à étudier, n'est plus à souligner, des didacticiens/linguistes tels que H. Portine (11) ou S. Moirand (12) s'en sont chargé.

D'autre part, pour un lecteur assidu du *Monde*, le billet quotidien de Claude Sarraute intitulé "**sur le vif**" déclenche automatiquement une série de stratégies de lecture de par la spécificité du billet (spécificité typographique - il est situé dans un encart à la dernière page d'un prestigieux quotidien (la Une et la dernière page d'un quotidien sont presque toujours lues avant les autres pages), il comporte des caractères de gras différents, des alinéas, une lettrine A, etc.), spécificité d'une lecture qui se veut quotidienne, au fil des jours et qui, par conséquent, permet au lecteur d'inférer sur la teneur du discours (ton sarcastique, ironie mordante, accusation non voilée). Pourtant ceci n'est pas du tout évident pour nos étudiants, et il ne tient qu'à nous de le leur souligner.

Mais revenons à l'allusion aux tropes faite par Searle que nous avons cité plus haut. Si un grand nombre d'implicites repose sur les tropes, ceux-ci vont pouvoir être analysés à l'instar de tous les éléments linguistiques (dans le cadre d'une étude plus proche de la rhétorique) que nous retrouvons dans notre texte.

Il y a donc lieu de faire appel à la compétence linguistique de l'étudiant. Kerbrat-Orecchioni considère que les contenus implicites sont "antés sur les contenus explicites". En partant de cette prémisse, il s'avère que c'est par l'éluclidation des explicites que nous pourrions déceler les implicites. La compétence linguistique va permettre d'extraire tout d'abord les informations contenues dans le co-texte et le texte (pour nous permettre d'aborder ensuite le contexte). Décoder les explicites pour arriver aux implicites voilà donc le premier pas: il passe par tous les niveaux, lexical, syntaxique, sémantique, stylistique (organisation rhétorique, niveaux de langue) typologique (règles spécifiques à tel ou tel discours), connaissance des types d'écrits, dimensions pragmatiques et même prosodiques (en particulier à l'oral). Rappelons que dans cette compétence linguistique nous incluons la compétence discursive de l'apprenant, c'est-à-dire celle qui repose sur la connaissance des types d'écrits, leur organisation rhétorique et leur dimension pragmatique (13).

Nous verrons que le niveau prosodique peut être également étudié dans un texte écrit comme celui qui nous occupe. Notre texte est d'ailleurs presque une transposition d'une langue orale et par là-même truffé d'implicites, car n'oublions pas que les énonciations orales sont plus riches en implicites que les écrits.

Mais la compétence linguistique ne peut suffire dans une analyse comme celle que nous prétendons mener. Un trope pourra être analysé, décomposé et compris dans son mécanisme (rappelons pour mémoire que le trope est le terme générique qui désigne toute figure employant un mot dans un sens différent de son sens habituel). Mais si l'étudiant est incapable d'associer ce nouveau sens à un savoir préalable des connaissances culturelles allant au-delà du terme en soi, l'information ne lui parvient que partiellement. Il devra donc faire appel à une nouvelle compétence, sa compétence encyclopédique, celle que Kerbrat-Orecchioni appelle ailleurs la compétence culturelle et idéologique. Cette compétence s'assimile à un vaste réservoir d'informations extra-linguistiques (éléments exaphoriques portant sur le contexte pris dans son sens le plus général). Il s'agit en fait d'un ensemble de faits, de vérités, présomptions et valeurs qu'on suppose connus ou du moins admis par l'auditoire. C'est ainsi que tout implicite dans le discours construit une barrière symbolique isolant les lecteurs potentiels qui n'auraient pas "les moyens" de capter le mécanisme allusif. L'implicite culturel trace ainsi les contours d'une communauté en faisant émerger ce qui relève d'un vécu et exclu symboliquement ceux qui ne peuvent s'y reconnaître.

Ce qui est certain, et G. zarate (14) ne manque pas de le rappeler, c'est que l'implicite en culture étrangère est relativement plus énigmatique que dans la propre culture du lecteur, mais, rappelle -t-elle

*"L'apprenant n'aborde jamais l'apprentissage d'une langue étrangère vierge de tout savoir culturel".*

Il faut donc insister sur le fait que la compétence encyclopédique est une compétence culturelle qui aborde tous les domaines et, plus ce bagage culturel sera important dans la propre langue de l'apprenant, plus il lui servira à comprendre et élucider les allusions en langue étrangère. La compétence culturelle sera le résultat de la capacité d'associer ce que l'étudiant connaît déjà dans des domaines variés (histoire, littérature, philosophie, sciences, etc.) avec ce que le texte évoque. On ne recommandera donc jamais trop aux étudiants désirant acquérir un solide bagage culturel de ne pas lésiner leurs efforts dans ce sens. Enfin il convient d'ajouter que la compétence culturelle que l'apprenant développe dans sa propre langue sera un excellent outil dans la langue étrangère. C'est toujours Zarate (15) qui souligne à ce sujet:

*"Plus l'étranger aura conscience des critères implicites de classement dans sa 'culture maternelle', plus il sera capable d'objectiver les principes implicites de division du monde en oeuvre dans le ou les groupes socio-culturels qu'il a à rencontrer dans la culture étrangère".*

Une troisième compétence devra être mise en marche. Il s'agit de la compétence rhétorico-pragmatique. Rappelons à nouveau pour mémoire qu'elle relève de l'ensemble des savoirs qu'un sujet parlant possède sur le fonctionnement

des principes discursifs (16) (Elle rejoint donc, sur certains points, la compétence discursive que nous avons nommée supra et qui permet à l'apprenant de maîtriser les règles de cohérence et pertinence dans le discours ainsi que celles de l'informativité et d'exhaustivité).

Cette compétence n'est pas exclusive, elle non plus, de la langue étrangère. L'apprenant se fera fort de cette même compétence dans sa langue maternelle pour mieux appréhender, soit par contraste, soit par comparaison, les lois du discours en français.

Quant à la règle de pertinence, elle est facilement explicable: on ne peut s'adresser à son interlocuteur sans rester dans un minimum d'informativité. Tout superflu, toute 'périsologie' devra être éliminé. D'autre part, un discours incohérent sera évidemment non pertinent.

Pour ce qui est de l'informativité, il apparaît que tout scripteur se doit d'apporter une information qui ne soit pas du déjà dit, qui n'aille pas contre l'évidence car elle tomberait dans le truisme, la tautologie, la lapalissage et l'absurde. Néanmoins, ces règles étant connues, il peut s'avérer qu'un auteur s'amuse à les transgresser dans l'intention d'obtenir des effets bizarres, cocasses voire scandaleux.

La loi d'informativité a été définie par Ducrot (17):

*“Cette loi exige que le locuteur donne sur le thème dont il parle les renseignements les plus forts qu'il possède et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire”.*

Une quatrième et dernière compétence sera nécessaire pour relever, endiguer l'implicite. Il s'agit de la compétence logique. Elle relève de la capacité du lecteur à reconnaître les inférences et les présupposés ou sous-entendus pour parvenir à un raisonnement qui lui assure la compréhension du message. Elle est intimement liée aux autres compétences en particulier à la compétence linguistique et sera d'autant plus efficace qu'elle sera maîtrisée, elle aussi, dans la langue maternelle.

La troisième et dernière partie de notre exposition théorique voudrait répondre à cette question: L'implicite pour quoi faire et dans quels discours?

Pourquoi si l'énoncé nous dit “p” y lit-on “q”? Ceci semble pour le moins paradoxal puisque les formulations indirectes exigeant un surcroît de travail interprétatif vont à l'encontre de la fameuse règle du moindre effort. Plusieurs raisons viennent expliquer cet apparent paradoxe.

D'une part, toute langue a recours aux tropes pour exprimer ce qu'elle n'a pas les moyens de dire dénotativement. Il existe donc une certaine pauvreté de la langue (dans toutes les langues) pour tout exprimer. Cette lacune peut être comblée par le recours aux tropes ce qui entraîne l'implicite. Mais il existe d'autres raisons telles que l'empêchement officiel d'exprimer ce que l'on désire. Nous faisons bien entendu allusion à la censure.

La bienséance, les convenances peuvent également obliger un locuteur à exprimer sa pensée par demi-mots, par euphémismes, laissant ensuite au récepteur le soin de reconstituer le message intégral. La littérature française nous donne un exemple bien clair de ce que peut donner le désir ou la prétention d'éviter les mots bas, les mots tabous par force euphémismes et périphrases. Molière l'a bien illustré dans *Les Femmes savantes*. Toute la préciosité de ce siècle de Louis XIV en est un exemple poussé à l'extrême puisqu'on en était arrivé à employer un code parallèle du moins dans le cercle des salons des Précieuses.

L'implicite devient également un effet de style lorsque le locuteur/scripteur vise à apporter une certaine variété ou nouveauté à son discours. Il s'agit d'une intention qui poursuit un certain degré d'élégance.

Par ailleurs, on ne peut nier que le scripteur éprouve toujours un vif plaisir à dissimuler le véritable objet de son discours. Ne désire-t-il pas - par ce biais - aiguïser davantage la curiosité de son interlocuteur pour l'amener à partager avec lui ce plaisir qui consiste à décoder, à résoudre une énigme? C'est à ce moment-là (dans l'intention) que s'instaure la complicité, l'oeillade auxquelles nous faisons mention plus haut.

L'implicite ne peut exister sans l'autre. Il repose, nous l'avons dit sur un contrat social: les différents membres d'un groupe, quels qu'ils soient, se reconnaissent parce qu'ils adhèrent à des représentations du monde, à des intérêts communs.

Or, dans quels discours retrouve-t-on l'implicite? Nous avons déjà fait allusion à la trivialité du quotidien, derrière "l'insignifiance apparente des interactions sociales". Soulignons tout de même qu'il est moins insignifiant et moins trivial qu'on ne le pense dans certains discours, en particulier les discours politiques, juridiques (parfois), publicitaires, histoires drôles, dessins humoristiques etc.

Dans les discours politiques tout particulièrement, l'implicite peut devenir une arme ou un bouclier, une défense pour nier ce que l'on a exprimé car on ne l'a pas dit ouvertement. Dans ce type de communication, le locuteur/scripteur peut faire comme s'il n'avait pas réellement émis le message indiqué, tandis que le destinataire a le droit de faire comme s'il n'avait pas déchiffré les allusions. C'est pour cette raison que Goffman (18) a pu dire

*"La caractéristique de la communication par sous-entendu est donc nia-ble: on n'est pas tenu d'y faire face".*

Ceci s'avère particulièrement pertinent dans le dialogue de sourds qui oppose certains politiciens. Annexes: textes d'application pratique.

#### Notes

- (1) Seleskovich, D. et Lederer, M.: *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Paris, 1986.
- (2) Kerbrat-Orecchioni, C.: *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.

- (3) Zarate, G.,: *Enseigner une culture étrangère*, Hachette, Paris, 1985.
- (4) Grice, cité par Kerbrat-Orecchioni, op. cit.
- (5) Austin, J.L.,: *How to do things with words*, trad. fr. *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris, 1970.
- (6) Zarate, G., op. cit.
- (7) Zarate, G., ibid.
- (8) Searle, cité par Kerbrat-Orecchioni, op. cit.
- (9) Zarate, G., op. cit.
- (10) Zarate, G., ibid.
- (11) Portine, H.,: *L'argumentation écrite*, Hachette, Paris, 1983.
- (12) Moirand, S.,: *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1982.
- (13) Moirand, S.,: *Situations d'écrit. Compréhension/production en français langue étrangère*, Clé Int., Paris, 1979.
- (14) Zarate, G., op. cit.
- (15) Zarate, G., ibid.
- (16) Ducrot, O.,: *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, Paris, 1972.
- (17) Ducrot, O., op. cit.
- (18) Goffman, E.,: *Les rites d'interaction*, Ed. de Minuit, Paris, 1975.